

LETTRE D'INFORMATION
AU PROPRIÉTAIRE DU DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER
(Art. L 331-1 à L 331-11 et R 331-1 à R 331-7 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

Demandeur M. et/ou Mme	Propriétaire, Usufruitier* M. et/ou Mme
Raison sociale	Adresse.....
Adresse	Nu Propriétaire*
.....	M. et/ou Mme
.....	Adresse.....

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article R 331-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime, je vous informe que je sollicite une demande d'autorisation d'exploiter les fonds vous appartenant, d'une surface cadastrale totale deha.....a.....ca, situés commune(s) de

Ma demande sera déposée à la

DDT du Gers
19 Place de l'Ancien Foirail
BP 342
32 007 AUCH CEDEX

Pour votre information, il vous est signalé que :

- Cette lettre **ne vous engage pas à me louer ou vendre les parcelles**, objet de la demande,
- Vous avez la possibilité de produire des observations écrites auprès de l'administration (DDT).
- Conformément à l'article R 331-4 du code rural, le service instructeur de la DDT fera procéder à une publicité par affichage à la mairie des communes concernées et sur le site internet des services de l'État.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à, le.....

**Signature du demandeur ou
des associés**

Signature du propriétaire ou nu-propriétaire (s), usufruitier (s), indivisaire (s) " J'ai pris connaissance des informations ci-dessus " Lu et approuvé
--

- * En cas de propriété partagée entre époux, la lettre doit être signée par les 2 conjoints.
- En cas de propriété en indivision, la lettre doit être signée par chacun des indivisaires.
- En cas de démembrement de propriété, la lettre doit être signée par l'usufruitier(e) et chaque nu-propriétaire.
- En cas de propriété en société (SCI, GFA...), la lettre doit être signée par le ou les gérants.